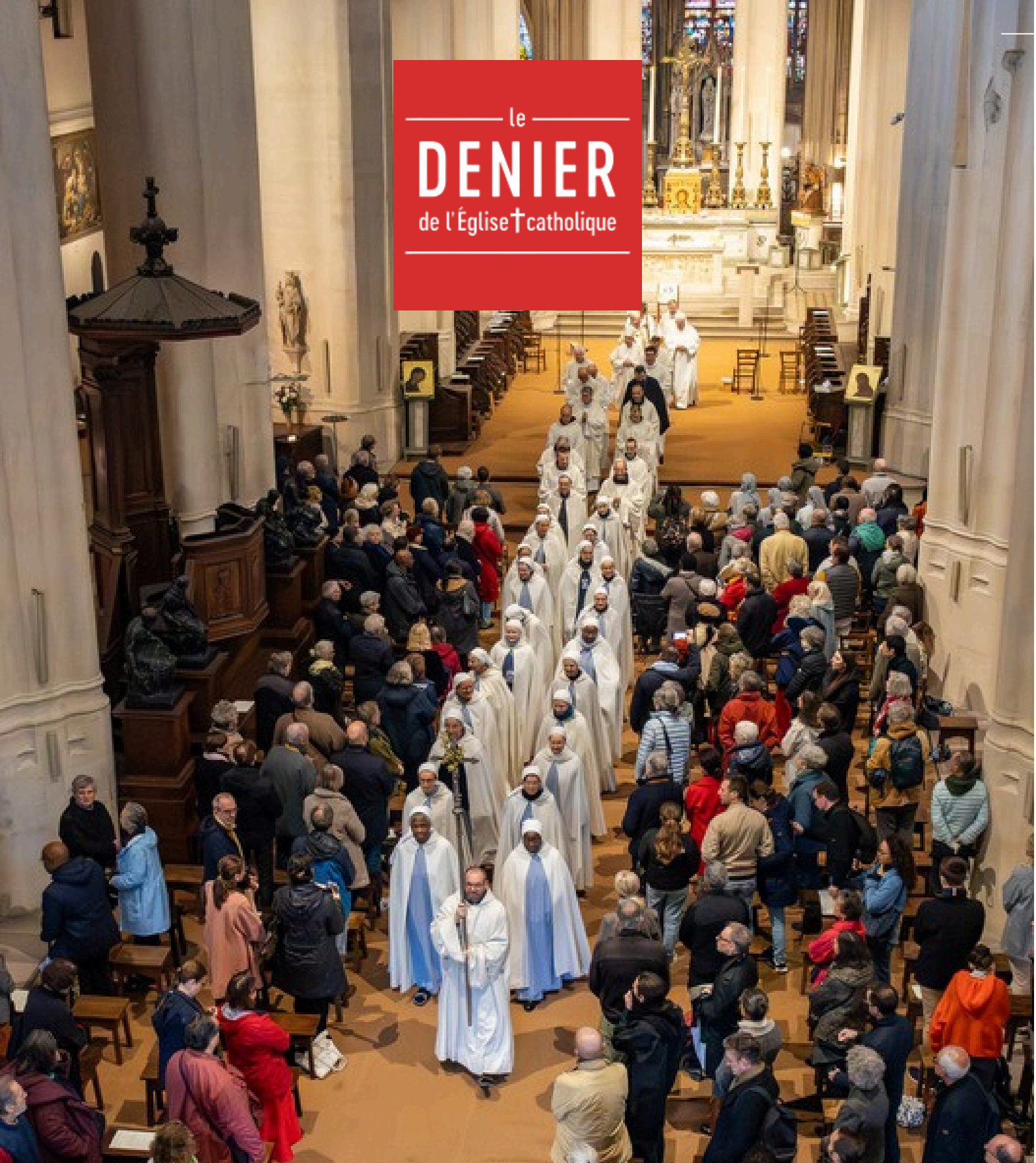


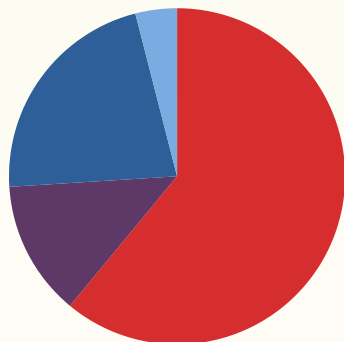
le
DENIER
de l'Église catholique



**Donnez pour
Saint-Gervais !**

Le Denier est une ressource vitale pour Saint-Gervais

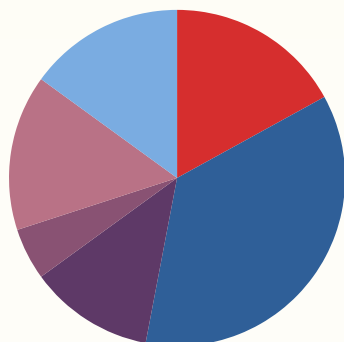
Recettes 2025



61% Denier de l'Eglise
13% Quêtes
22% Offrandes cierges & dons
4% Ressources diverses



Dépenses 2025



17% Service des Fraternités
36% Frais laïcs
12% Frais immeubles
5% Fournitures culte et fidèles
15% Fonctionnement et entretien
15% Solidarité diocésaine



Et concrètement

551€ permettent de couvrir le coût d'une journée

880€ permettent de couvrir les frais de culte d'une semaine

1365€ permettent de couvrir les salaires d'une semaine



EGLISE SAINT-GERVAIS - SAINT-PROTAIS

13 rue des Barres - 75004 Paris

Tél: 01 48 87 32 02

secretariat.paris@fraternites-jerusalem.org

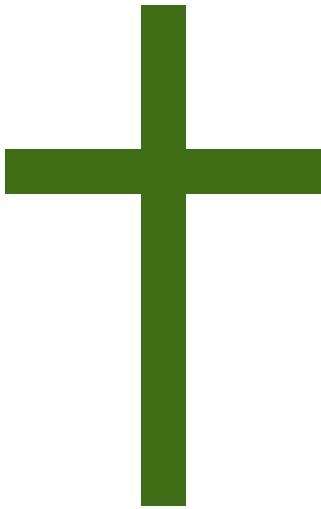
www.paris.fraternites-jerusalem.org

Pourquoi donner ?

Vous êtes membre d'une communauté de fidèles où chacun contribue selon ses moyens pour annoncer l'Évangile. Votre don est un geste de responsabilité et de solidarité avec Saint-Gervais. L'intégralité de ce don revient à Saint-Gervais.



Témoignage



Cette année de préparation à la pleine Communion et à la Confirmation à St Gervais a été pour moi à la fois un aboutissement et une renaissance.

Mon cheminement dans le catéchuménat a été un temps de découverte, de profondeur, d'humilité, entouré de personnes, diacres et accompagnateurs, passionnément dévoués à leur tâche.

Désormais entré pleinement dans l'Église catholique, je me sais guidé, dans la lumière du Christ, pour la suite de mon pèlerinage terrestre.

Philippe, 2025

Vos dons permettent :

**d'incarner l'Évangile
et de partager la
Bonne Nouvelle**



**les services d'église
des moines & des
moniales des**

**Fraternités
Monastiques de
Jérusalem**

**de payer les salariés :
secrétaire, intendante,
comptable, organistes**



**de faire des travaux
d'entretien des
locaux**



**de payer les
factures d'énergie**



**de contribuer
solidairement à la
vie du diocèse**



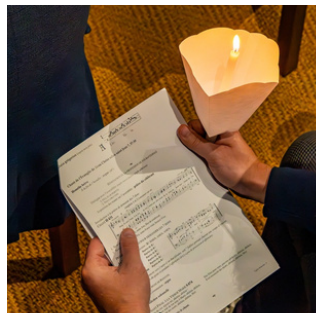
La vie à St-Gervais



avec les



Fraternités



Monastiques



de Jérusalem



Photos : MF Malheu/FMJ
Couverture : Jubilé des FMJ le 1^{er}
novembre 2025

Combien donner ?

Ce que vous voulez, ce que vous pouvez.

L'église recommande de verser 1 à 2% de vos revenus. Un étudiant peut donner 5 à 10€ par mois et un jeune pro 30€ ou plus selon ses moyens.

Si vous êtes imposable, votre don est déductible à 66% de votre impôt sur le revenu. Après déduction fiscale :

- 100€ vous reviennent à 34€
- un don de 300€ vous revient à 102€
- un don de 1000€ vous revient à 340€



Je modifie le montant de mon prélèvement automatique

Je contacte le secrétariat de Saint-Gervais ou j'utilise le QR code
(secretariat.paris@fraternites-jerusalem.org)



Je participe par chèque

Je remplis ce bulletin et l'envoie accompagné d'un chèque à l'ordre de l'église **Saint-Gervais-Saint-Protais**

BULLETIN DE DON

Je donne€

Eglise bénéficiaire de mon soutien : Saint-Gervais-Saint-Protais (75004)

Mes coordonnées :

Mme Mlle M.

Prénom

Nom

Adresse.....

Code Postal Ville

Email (facultatif)@.....

Tél. (facultatif)

Année de naissance (facultatif)

Nous portons le plus grand soin à la gestion de vos données personnelles et à assurer leur confidentialité. Seules celles strictement nécessaires dans notre relation avec vous pour vous contacter ou pour remplir au mieux notre mission avec vous sont conservées. Pour toute information, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPC) du Diocèse de Paris par email dpo@diocese-paris.net. Les données recueillies sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de votre reçu fiscal. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 et au RGPD du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès de rectification, de radiation sur simple demande écrite à adresser au Denier de l'Eglise de l'ADP, 10 rue du Cloître Notre-Dame - 75004 Paris.

Vos coordonnées ne seront jamais communiquées à l'extérieur.



Je participe en ligne, par carte bancaire, sur le site de Saint-Gervais ou en utilisant le QR Code



J'apporte mon soutien sur les bornes dans l'église



Je répartis mon soutien à Saint-Gervais au fil de l'année grâce au prélèvement automatique

Je me rends en ligne sur le site de Saint-Gervais ou je remplis ce bulletin daté et signé, accompagné de mon Relevé d'Identité Bancaire (obligatoire)

BULLETIN DE DON

J'autorise l'Association Diocésaine de Paris à envoyer à ma banque les instructions nécessaires pour débiter mon compte bancaire au profit de l'Eglise Saint-Gervais-Saint-Protais (75004).

chaque mois **chaque trimestre**

Je donne :

10 € (soit 3,40 €*) **50 €** (soit 17 €*) * après réduction fiscale de 66 %
 30 € (soit 10,20 €*) **autre** €

Mes coordonnées :

Mme Mlle M.

Nom

Prénom

Adresse.....

Code Postal Ville

Email (facultatif)@.....

Tél. (facultatif)

Année de naissance (facultatif)

Fait à Le/...../.....

Signature (obligatoire) _____

Bénéficiaire:
Association Diocésaine de Paris
10 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris
ICS : FR64ZZZ393939

A réception de ce mandat, l'Association Diocésaine de Paris vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements et les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement). En signant ce formulaire, vous autorisez l'ADP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Toute demande éventuelle de remboursement devra être présentée au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66% de votre contribution au Denier de l'Eglise. vous recevrez un reçu fiscal annuel.